L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau--rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 28 AOUT, 1883. 56eme Anne

Ventes pour Taxes d'Etat, de proprietes Foncieres

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, DEUXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 8ème jour de septembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1880, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

GRIMA, FELIX, Jr.—Taxe de 1880, montant à $2 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dumaine, White et Ste. Anne, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 356; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Broad et Dumaine, et mesure 145 pieds de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur.

GROSJEAN, J. G.—Taxe de 1880, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Derbigny et Claiborne, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 205; le dit lot No. 17 mesure 21 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

GONZALES, F. A.—Taxe de 1880, montant à $12 85
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Claiborne, Derbigny et Ursulines, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 205; le dit lots Nos. 5 et 6 forment l'encoignure des rues Hopital et Claiborne et mesurent 35 pieds de face à la rue Hopital sur 80 pieds de profondeur.

GUILLEMINE, Suc. de LOUIS A.—Taxe de 1880, montant à $51 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Chartres, le Passage de la Bourse, et les rues Canale et Douane, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 83; le dit lot No. 12 mesure 21 pieds de face à la rue Chartres sur 96 pieds de profondeur.

GUYOL, T.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, et les rues Gayoso, Salcedo et Toulouse, désignés comme lots Nos. 12 à 15 de l'ilet No. 402; les dits lots Nos. 12 à 15 mesurent 128 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 104 pieds de profondeur.

GUINAULT, JAS. P.—Taxe de 1880, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, et les rues Toulouse, Dorgenois et Broad, désignés comme lots Nos 9 et 10 de l'ilet No. 238; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure de la Promenade Carondelet et de la rue Toulouse, et mesurent 62 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 89 pieds de profondeur.

GUILLOT, JOS.—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Broad, Dumaine et Ste. Anne, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 350; le dit lot No. 8 mesure 29 pieds de face à la rue White sur 174 pieds de profondeur.

GUILLOT, EDOUARD.—Taxe de 1880, montant à $1 10
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par la rue Orléans, l'Avenue Hagan, et les rues Rendon et Ste. Anne désignés comme lots Nos. 18, 19 et 20 de l'ilet No. 445; les dits lots Nos. 18, 19 et 20 forment l'encoignure de la rue Orléans et de l'Avenue Hagan, et mesurent 92 pieds de face à la rue Orléans sur 92 pieds de profondeur.

GELE, JEAN M. et JEAN GAZARRE—Taxe de 1880 montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orleans, borné par la rue Virginie, le chemin de la Metairie, et l'Avenue Bienville, formant un triangle, désigné comme ilet No. 601.

HARRISON, BENJAMIN S.—Taxe de 1880 montant à $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Duane, Bienville, Murat et Olympia, désigné comme l'ilet No. 596; le dit ilet No. 596 mesure 239 pieds sur 319 pieds.

HARRISON, Mme. B. S.—Taxe de 1880, montant à ....$21 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Quartier, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 3 mesure 75 pieds de face à la rue Esplanade traversant à la rue Quartier, sur 200 pieds de profondeur.

HAGGETT, JOSEPH H.—Taxe de 1880, montant à $13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 181, le dit lot No. 5 mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Orleans sur 57 pieds de profondeur.

HACKER, WILLIAM EUGENE—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Roman et Prieur, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 256, le dit lot No. 19 mesure 26 pieds de face à la rue Dumaine sur 80 pieds de profondeur.

HAINS, Mme. H.—Taxe de 1880, montant à ....$2 7?
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Johnson et Prieur, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 254; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 110 pieds de profondeur.

HACKER, EUGENE.—Taxe de 1880, montant à $1 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Phillippe, Dumaine, Johnson et Galvez, désignés comme les lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 266; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue St. Phillippe sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 18 mesure 62 pieds de face à la rue St. Phillippe sur 159 pieds de profondeur.

HART, Mme. ALEX.—Taxe de 1880,—montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Rendon, Toulouse et Lopez, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 428, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Pierre et Rendon et mesure 31 pieds de face à la rue St. Pierre sur 160 pieds de profondeur.

HALL, HENRY F.—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations, qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues White, Dupré, Promenade Carondelet et Toulouse, désigné comme batisses et l'ilet No. 369.

HANLON, JOHN.—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Quartier, Marais et Esplanade, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 143; le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Liberté et Quartier et mesure 27 pieds de face à la rue Liberté sur 75 pieds de profondeur.

HEARY, WILLIAM.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Hagan, et les rues Douane, Rendon et Canal, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 452; les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure de l'Avenue Hagan et de la rue Douane et mesurent 70 pieds de face à l'Avenue Hagan sur 112 pieds de profondeur.

HERO, ANDREW Jr.—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Robertson et Claiborne, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 192; le dit lot No. 8 mesure 25 pieds de face à la rue St. Louis sur 102 pieds de profondeur.

HERERA, MANUEL.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste. Anne, Broad et Dorgenois, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 339, le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Orléans sur 64 pieds de profondeur.

HEINARD, MARGUERITE.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Parties de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St. Phillippe, Bellechasse, White et Broad, désignés comme parties des lots No. 4 et 5 de l'ilet No. 854; les dits parties des lots Nos. 4 et 5 mesurent 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

HEYDEL, ALPH. A.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St. Phillippe, Rendon et Lopez, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 433, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

HEYDEL, ALPH. A.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Lopez, Rendon et St. Phillippe, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 433, le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Ursulines et Lopez et mesure 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

HORNER JOSEPH P. et ALS.—Taxe de 1880, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Canton, Douane et Bienville, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 4, le dit lot No. 14 mesure 25 pieds de face à la rue Peters sur 53 pieds de profondeur d'un coté et 69 pieds de l'autre coté.

HORNER JOSEPH P. et ALS.—Taxe de 1880, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, et les rues Chartres, Douane et Bienville, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 30, le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à Passage de la Bourse sur 32 pieds de profondeur.

HORNER JOSEPH P. et ALS.—Taxe de 1880 montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse et les rues Chartres, Douane et Bienville, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 30, le dit lot No. 14 mesure 25 pieds de face au Passage de la Bourse sur 54 pieds de profondeur.

HOPKINS, Mme. JOSEPH.—Taxe de 1880 montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Salcedo, Lopez et Dumaine, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Ste. Anne et Salcedo, mesure 29 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 100 pieds de profondeur.

HOPKINS, Veuve HENRY.—Taxe de 1880, montant à ....$30 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Rempart, Bassin, Douane et Bienville, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 5 mesure 26 pieds de face à la rue Rempart sur [illegible] pieds de profondeur.

HOEY, JOHN.—Taxe de 1880 montant à ....$1 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par l'Avenue Hagan, Promenade Carondelet et la rue Toulouse désigné comme l'ilet No. 459, (triangle).

HOLMES, Mme. LUTHER.—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Avenue Carolton, St. Pierre et Toulouse, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 541.

HOLT, ALFRED.—Taxe de 1880, montant à $24 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, bornée par la rive gauche du Bayou St. Jean, rue St. Philipe, chemin de la Métairie et la rue des Ursulines désignée comme ilet No. 408; la dite portion de terre mesure 223 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 2,520 pieds.

HUGOUT, AUGUSTE.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Hopital, Dorgenois et Rocheblave, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 319, le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Quartier sur 104 pieds de profondeur.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Canale et Douane, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 276, le dit lot No. 10 mesure 25 pieds de face à la rue Galvez sur 120 pieds de profondeur.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Canale et Douane, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 276, le dit lot No. 11 mesure 23 pieds de face à la rue Galvez sur 120 pieds de profondeur.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Canale et Douane, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 276, le dit lot No. 12 mesure 2? pieds de face à la rue Galvez sur 120 pieds de profondeur.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—Taxe de 1880, montant à $8 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Canale, Miro et Douane, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 276 les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent chaque, 43 pieds de face à la rue Galvez sur 124 pieds de profondeur, le lot No. 13 formant l'encoignure des rues Galvez et Canale.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Salomon, St. David et l'avenue Bienville, désignés comme le lot de l'ilet No. 557, les dits lots forment l'encoignure des rues Douane et Salomon et mesurent 122 pieds de face à la rue Douane sur 214 pieds de profondeur.

HYAMS, HERITIERS DE H.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, borné par les rues Pierce, avenue Carrollton, Toulouse et St. Louis, désigné comme l'ilet No. 527.

HYAMS, ISAAC.—Taxe de 1880, montant à $1 45
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville et les rues Clark, Génois et Douane, désignés comme lots Nos. 5 à 8 de l'ilet No. 477; les dits lots 5 à 8 forment l'encoignure de l'avenue Bienville et la rue Clark, et mesurent 136 pieds de fa à l'avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur.

HYAMS HERITIERS DE H.—Taxe de 1880, montant à $1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Salomon, Ste. Anne et Orléans, désigné comme une portion de l'ilet No. 551; la dite portion de terre mesure 240 sur 126 pieds.

HYAMS, HERITIERS DE H.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues St. David, Salomon, Toulouse et St. Louis, désigné come la moitié de l'ilet No. 554.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Napoléon, Alexandre, Ste. Anne et Orléans, désigné comme l'ilet No. 572.

INGRAM, GEORGE—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Scott, avenue Taylor, St. Pierre et Orléans, désigné comme l'ilet No. 902.

INGRAM, GEORGE—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Scott, avenue Taylor, Ste. Anne et Orléans, désignés comme l'ilet No. 903.

IMBERT, THEOPHILE—Taxe de 1880 montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orleans, Rocheblave, Ste. Anne et Dorgenois, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 324, le dit lot No. 4 mesure 25 pieds de face à la rue Orleans sur 104 pieds de profondeur.

IMBERT, THEOPHILE.—Taxe de 1880, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne Rocheblave, Orléans et Dorgenois, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 324, le dit lot No. 5 mesure 25 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 104 pieds de profondeur.

IMBERT, T.—Taxe de 1880 montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, chemin du Bayou, Quartier et Hopital, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 23?, le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face à la rue Prieur sur 64 pieds de profondeur.

INSURANCE UNION COMPANY—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Septième, White et Ursulines, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 352, le dit lot No. 5 mesure 64 pieds de face à la rue Live Oak sur 108 pieds de profondeur.

JANETTI, C.—Taxe de 1880 montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, promenade Carondelet et St. Louis, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 241, le dit lot No. 13 mesure 14½ pieds de face à la rue Roman, sur 127 pieds de profondeur.

JACOBS, F. M.—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dorgenois, Broad et Dumaine, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 340, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Ste. Anne et Dorgenois, et mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 100 pieds de profondeur.

JACOBS, F. M.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dorgenois, Broad et Dumaine, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 340, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 100 pieds de profondeur.

JACOBS, F. M.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, St. Philippe et Dumaine, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 355, le dit lot No. 22 mesure 29 pieds de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur.

JACQUET, J. E.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, White, Broad et Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 357, la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 174 pieds de profondeur.

JOHNSTON, WILLIAM—Taxe de 1880, montant à $2 10
Sept certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Bienville, et les rues Lopez, Rendon et Douane, désignés comme lots Nos. 3 à 9 de l'ilet No. 424, les dits lots Nos 3 à 9 mesurent 217 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur.

JOHNSTON, WILLIAM—Taxe de 1880 montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, l'Avenue Bienville, et la rue Douane, désignés comme lots Nos 11 et 12 de l'ilet No 424, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Rendon sur 102 pieds de profondeur.

JOHNSTON, WILLIAM—Taxe de 1880, montant à $2 10
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane et Rendon, l'Avenue Bienville et la rue Lopez, désignés comme lots Nos. 14 à 20 de l'ilet No. 424, les dits lots Nos. 14 à 20 mesurent 217 pieds de face à la rue Douane sur 102 pieds de profondeur.

JOHNSTON, WILLIAM—Taxe de 1880, montant à 90
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Rendon, l'Avenue Bienville, et la rue Douane, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No 424 les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 62 pieds de face à la rue Lopez sur 102 pieds de profondeur.

JOURDAIN, Mme J. V.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Broad, White et Ste. Anne, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 356; le dit lot No. 6 mesure 145 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

JEAN, H. T.—Taxe de 1880, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Ste. Anne Broad et Dumaine, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 340; le dit lot No. 9 mesure 62 pieds de face à la rue Dorgenois sur 188 pieds de profondeur.

JESUM, LOUIS—Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Ste. Anne, White et Dumaine, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 373; le dit lot No. 1 mesure 38 pieds de face à la rue Dupré sur 141 pieds de profondeur.

JORDAN, MARY A.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais, Douane et Bienville, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 159; le dit lot No. 14 mesure 24 pieds de face à la rue Villeré sur 64 pieds de profondeur.

JUSTAMOND, Mme A. H.—Taxe de 1880, montant à 70c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, St. Patrick, Conti et St. Louis, désignés comme 2 lots de terre, dans l'ilet No. 601; les dits 2 lots de terre mesurent 43 pieds de face à la rue Olympia sur 157 pieds de profondeur.

JOHNSON, JOHN—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rue St. Pierre, l'Avenue Hagan, et les rues Rendon et Toulouse, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 447; le dit lot No. 4 forme l'encoignure de la rue St. Pierre et de l'Avenue Hagan, et mesure 30 pieds de face à la rue St. Pierre sur 100 pieds de profondeur.

JUSTAMONTE, ANNE H.—Taxe de 1880, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, St. Patrick, St. Pierre et Toulouse, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 607; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 30 pieds de face à la rue Bernadotte sur 150 pieds de profondeur.

KELLY, JAMES—Taxe de 1880, montant à $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Canale Carondelet, et les rues White, Dupré et Conti, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 368, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent, chacun, 30 pieds de face au Canal Carondelet sur 107 pieds de profondeur.

KUSSHEON, VEUVE CHARLES—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Scott, Pierce et Douane désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 454; le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue Canal sur 11? pieds de profondeur.

KEARNEY, EDWARD.—Taxe de 1880 montant à $9 00
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Murat, Olympia, Canal, Douane, désigné comme l'ilet No. 597 [illegible] l'ilet No. 597 mesure 21? pieds sur 314 pieds.

ELLERMAN E. H. BOEGLIN—Taxe de 1880 montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, [illegible] Carondelet et St. [illegible], désigné comme le lot No. 15 de l'ilet [illegible], le dit lot No. 15 mesure 28 pieds de face à la rue Rocheblave sur 115 pieds de profondeur.

KELLERMAN E. H. BOEGLIN.—Taxe de 1880 montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Promenade Carondelet et St. Pierre, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 309, le dit lot No. 14 mesure 28 pieds de face à la rue Rocheblave sur 115 pieds de profondeur.

KIEFFER JOHN et JOS.—Taxe de 1880, montant à 60c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Rendon et Lopez, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 426, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 6? pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur.

KROW JOHN.—Taxe de 1880 montant à $7 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Roman, Derbigny, Canale et Douane, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 217, le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Roman sur 148 pieds de profondeur.

KUHLER STEPHEN—Taxe de 1880, montant à ....$4 [illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Johnson, Prieur [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Orléans sur [illegible] pieds de profondeur.

KUHLER STEPHEN—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Johnson, Prieur et Orléans désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 252, le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues St. Pierre et Johnson et mesure 17 pieds de face à la rue St. Pierre sur 57 pieds de profondeur.

KUNTZE, VEUVE RUDOLPHE—Taxe de 1880 montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Ste. Anne [illegible] et Johnson, désigné comme lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Orléans sur [illegible] pieds de profondeur.

LACROIX FRANCOIS—Taxe de 1880 montant à ....[illegible]
Dix certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Bellechasse, St. Philippe et [illegible], désignés comme [illegible] de terre dans l'ilet No. [illegible]

LACROIX FRANCOIS—Taxe de 1880, montant à $1
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet [illegible] Salcedo, Toulouse et St. Pierre désignés comme 14 lots de terre dans l'ilet No. 4[illegible]

LACROIX, FRANCOIS—Taxe de 1880 montant à ....$9 [illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Lopez, Toulouse et [illegible], désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 4[illegible]

LACROIX, FRANCOIS—Taxe de 1880 montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Lopez, Orléans, Ste. Anne et Rendon, désigné comme lot No. 42 de l'ilet No. 431.

LACROIX FRANCOIS—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Génois, Télémaque, Toulouse et St. Louis désigné comme l'ilet No. 483.

LACROIX, FRANCOIS—Taxe de 1880, montant à 60c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Toulouse, Télémaque, Genois et St. Pierre, désigné comme une portion de terre de l'ilet No. 484 et forme l'encoignure des rues Toulouse et Télémaque.

LACOSTE, J.—Taxe de 1880 montant à 70c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Louis Olympia, St. Patrick et Conti, désignés comme 2 lots dans l'ilet No. 601; les dits deux lots de terre mesurent 60 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

L'HOTE, GEORGE et CELESTIN.—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Marais, St. Louis et Toulouse, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 153; le dit lot No. 11 mesure 50 pieds de face à la rue Liberte sur 120 pieds de profondeur.

L'HOTE, GEO. et CELESTIN—Taxe de 1880 montant à $3 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Marais, St. Louis et Toulouse, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 153; le dit lot No. 12 mesure 26 pieds de face à la rue Liberté sur 102 pieds de profondeur.

L'HOTE, GEO. et CELESTIN—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Marais St. Louis et Toulouse, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 153; le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Liberté sur 83 pieds de profondeur.

LAVIGNE ADELE—Taxe de 1880, montant à $16 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Dumaine et St. Philippe, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 76, le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Bourbon sur 126 pieds de profondeur.

LAMBERT, CHARLES—Taxe de 1880, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Rempart, Dumaine et Ste. Anne, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 114; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue St. Claude sur 120 pieds de profondeur.

LAMOTHE, DESIREE—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Liberté, Dumaine et St. Philippe, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 130, le dit lot No. 1 mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Claude sur 130 pieds de profondeur.

LAVIGNE LEON—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Roman, Dumaine et Prieur, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 238, le dit lot No. 9 mesure 33 pieds de face à la rue St. Philippe sur 109 pieds de profondeur.

LACROIX MARIE F.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orleans, Ste. Anne, Johnson et Prieur, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 268, le dit lot No. 10 mesure 11 pieds de face à la rue Orleans sur 75 pieds de profondeur.

LATOUR, Mme. ZEPHRINE.—Taxe de 1880, montant à $0 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Rocheblave et Tonti désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 312, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 81 pieds.

LABURIE, JEAN.—Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet et les rues Toulouse, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 14 forme l'encoignure de la Promenade Carondelet et la rue Toulouse et mesure 31 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 89 pieds de profondeur.

LANDRY, AUG.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, Toulouse, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 15 mesure [illegible] pieds de face à la Promenade Carondelet sur 89 pieds de profondeur.

LABATE, JOSE.—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, bornée par les rues Orléans, Ste. Anne, White et Broad, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. [illegible], la dite portion de terre mesure 1?? pieds de face à la rue Orléans sur 86 pieds de profondeur.

LAMERLERE, PIERRE.—Taxe de 1880, montant à $4 80
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Salcedo, St. Philippe et Bellechasse, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 407; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Dumaine et [illegible] et mesurent 62 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

LAMARQUE, JEAN—Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Pierre et l'Avenue Carrolton et la rue St. David désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 5?2, la dite portion de terre mesure [illegible] pieds de face à la rue Orléans sur 651 pieds de profondeur.

LAMOTHE, Mme. A.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St. Philippe, [illegible], désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 37, le dit lot No. 14 mesure 42 pieds de face à la rue Ursulines sur 90 pieds de profondeur.

LAVIGNE L. ET M. A. PERRILIAT—Taxe de 1880 montant à ....$2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Hopital, Ursulines, Derbigny, et l'Avenue [illegible], désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure 15 pieds de face à la rue Hopital sur 100 pieds de profondeur.

LAVIGNE L. ET M. A. PERRILIAT—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Ursulines, [illegible] et Claiborne, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 205, le dit lot No. 8 mesure [illegible] pieds de face à la rue Hopital sur 100 pieds de profondeur.

LACROIX, F. A.—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Quartier et Hopital, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 291, le dit lot No. 2 mesure [illegible] pieds de face à la rue Miro sur 100 pieds de profondeur.

LAUCK, B. W.—Taxe de 1880, montant à ....$7 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Tonti, Quartier et [illegible], désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 318, le dit lot No. 3 mesure 66 pieds de face à la rue Hopital sur 125 pieds de profondeur.

LANDREAUX, FRED.—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington et les rues Lopez, Gayoso et St. Jean, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 411, le dit lot No. 10 forme l'encoignure de l'Avenue Washington et de la rue Lopez et mesure [illegible] pieds de face à l'Avenue Washington sur 127 pieds de profondeur.

LANDREAUX, FRED.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Avenue Washington et les rues Gayoso et St. Jean, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 411, le dit lot No. 11 mesure 37 pieds de face à la rue Lopez sur 150 pieds de profondeur.

LANDREAUX, FRED.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Lopez, Avenue Washington, et les rues Gayoso et St. Jean, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 411, le dit lot No. 12 mesure 37 pieds de face à la rue Lopez sur 150 pieds de profondeur.

LANDREAUX, FRED.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Avenue Washington, et les rues Gayoso et St. Jean, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 411, le dit lot No. 13 mesure 37 pieds de face à la rue Lopez sur 150 pieds de profondeur.

LECONTE, J. B. et B. G.—Taxe de 1880, montant à $16 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Conti et St. Louis, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 99, le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 64 pieds de profondeur.

LEE, THOMAS B.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Bernadotte, St. Antoine et Douane, désigné comme le lot No 1 de l'ilet No. 614, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Bienville et Bernadotte et mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

LEE THOMAS.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Bienville, St. Antoine et Douane, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 614; le dit lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Bernadotte sur 120 pieds de profondeur.

LEE THOMAS B.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, St. Antoine et Bernadotte, désignés comme les lots Nos. 6 à 11 de l'ilet No. 614 les dits lots Nos. 6 à 11 mesurent, chaque 30 pieds de face à la rue Douane sur 120 pieds de profondeur.

LEE THOMAS B.—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bienville, Douane et Bernadotte, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 614; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue St. Antoine sur 120 pieds de profondeur.

LEE THOMAS B.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bienville, St. Antoine, Douane et Bernadotte, désignés comme les lots Nos. 17 à 22 de l'ilet No. 614 les dits lots Nos 17 à 22 mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

LEWIS, B. & A.—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, St. Pierre et Orléans, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 194, le dit lot No. 2 mesure 27 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur.

LEVASSEUR, F.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, promenade Carondelet et St. Louis, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 241, le dit lot No. 12 mesure 14½ pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 127 pieds.

LEVASSEUR, F.—Taxe de 1880 montant à $1 20
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par le Bayou St. Jean, avenue Hagan, les rues Ste. Anne et [illegible], désignée comme une portion de l'ilet No. 462, la dite portion de terre mesure 30 pieds de face au Bayou St. Jean sur 166 pieds de profondeur.

LEBESQUE, A.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Orleans, St. Pierre, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 32?, le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à rue Orleans sur 114 pieds de profondeur.

LEVASSEUR LOUIS.—Taxe de 1880 montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, Broad et Dorgenois, désigné comme le lot No. [illegible] de l'ilet No. 340, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Dumaine sur 150 pieds de profondeur.

LEVASSEUR, LOUIS.—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Broad et Dorgenois désigné comme le lot No. [illegible] de l'ilet No. 340 le dit lot No. [illegible] mesure 22 pieds de face à la rue Dumaine sur 150 pieds de profondeur.

LESSEPS, CHAS. Sr.—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Ste. Anne, Avenue Hagan et la rue Rendon, désignés comme les lots Nos. 12 à 17 de l'ilet No. 44?, les dits lots Nos. 14 à 17 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Orleans sur 92 pieds de profondeur.

LEBLANC, Mme. E.—Taxe de 1880, montant à ....$4 [illegible]
Sept certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, formant un triangle, et borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Bernadotte et St. Patrick, désignés comme lots Nos. 4 à 10 de l'ilet No. 607, les dits lots Nos. 4 à 9 mesurent chaque, 31 pieds de face à la rue St. Pierre sur 122 pieds de profondeur, le lot No. 10 forme l'encoignure des rues St. Pierre et Bernadotte et mesure 31 pieds de face à la rue St. Pierre sur 122 pieds de profondeur.

LEBESQUE, F.—Taxe de 1880 montant à ....$2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Ursulines et St. Philippe, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 84 le dit lot No. 3 mesure 14 pieds de face à la rue Dauphine sur 127 pieds de profondeur.

LEONHARDT, LOUIS.—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington et les rues St. Jean, Dupré et White, désignés comme les lots Nos 9 et 10 de l'ilet No. 372, le dit lot No. 9 mesure 32 pieds 3 pouces de face à l'Avenue Washington sur une profondeur de 157 pieds 4 pouces d'un coté sur 152 pieds 2 pouces de l'autre coté, le lot No. 10 mesure 3? pieds 3 pouces de face à l'Avenue Washington sur une profondeur de 182 pieds d'un coté sur 187 pieds de l'autre coté.

LIVINGSTON, JAMES.—Taxe de 1880, montant à ....$6 [illegible]
Douze certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Hagan et les rues Rendon, Douane et Canal, désignés comme les lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'ilet No. 452, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 58 pieds de face à l'Avenue Hagan sur 1?? pieds de profondeur, les dits lots Nos. 7 à 16 forment l'encoignure de l'Avenue Hagan et la rue Canal et mesurent 2?0 pieds de face à l'Avenue Hagan sur 84 pieds de profondeur. Le lot No. 17 forme l'encoignure des rues Rendon et Canal et mesure 28 pieds de face à la rue Rednon sur ?4 pieds de profondeur.

LIEBROOK, FRANCIS.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Orléans et Ste. Anne, désigné comme 1 lot de terre de l'ilet No. 339, le dit lot de terre mesure 25 pieds de face à la rue Broad sur 6? pieds de profondeur.

LIEBROOK, FRANCIS.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Canal, Orleans et Dorgenois, désigné comme 1 lot de terre de l'ilet No. 339 le dit lot de terre forme l'encoignure des rues Broad et Canal et mesure 25 pieds de face à rue Broad sur 95 pieds de profondeur.

LIEBROOK, FRANCIS.—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Broad, Orléans et Dorgenois, désigné comme 1 lot de terre de l'ilet No. 339, le dit lot de terre mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 84 pieds de profondeur.

LOEZ VICTOR HENRY—Taxe de 1880, montant à $13 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Bourgogne et Rempart, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 100, le dit lot No. 16 mesure 36 pieds de face à la rue Toulouse sur 120 pieds de profondeur.

L'HOTE GEORGE et CELESTIN.—Taxe de 1880, montant à $9 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Franklin la Promenade Carondelet et les rues Liberté et Toulouse, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 133, la dite portion de terre forme l'encoignure de la rue Franklin et de la Promenade Carondelet et mesure 45 pieds de face à la rue Franklin sur 106 pieds de profondeur.

L'HOTE, GEO. et CELESTIN—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Marais, St. Louis et Toulouse, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 153, le dit lot No. 14 mesure 27 pieds de face à la rue Liberté sur 83 pieds de profondeur.

L'HOTE, GEO. et CELESTIN—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Toulouse, St. Louis et Marais, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 153, le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Liberté et Toulouse, et mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 83 pieds de profondeur.

L'HOTE, GEO. et CELESTIN—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Liberté, St. Louis et Marais désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 153, le dit lot No. 16 mesure 19 pieds de face à la rue Toulouse sur 76 pieds de profondeur.

LODGE, V've RUFUS—Taxe de 1880, montant à $14 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Ste. Anne et Dumaine, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 225, le dit lot No. 21 mesure 36 pieds de face à la rue Derbigny sur 148 pieds de profondeur.

LOVE, JOSEPH—Taxe de 1880 montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Bayou St. Jean les rues Genois, St. Philippe et Dumaine, désignée comme une portion de terre, dans l'ilet No. 469, la dite portion de terre mesure 106 pieds de face au Bayou St. Jean sur 300 pieds de profondeur.

LOBER, Mme HANNAH—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Dorgenois, St. Philippe et Broad désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 342, le dit lot No. 6 mesure 127 pieds de face à la rue Ursulines sur 148 pieds de profondeur.

LUNDI, Mme P. et H. BURTIN—Taxe de 1880 montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, St. Pierre et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 296, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Tonti sur 94 pieds de profondeur.

LYNCH, THOS.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St. Louis, Dorgenois et Rocheblave, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 327.

MARSTON, Mme T. S.—Taxe de 1880, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Bienville et Conti, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 60, le dit lot No. 15 mesure 33 pieds de face à la rue Dauphine sur 96 pieds de profondeur.

MAIER, Mme ANNA M.—Taxe de 1880, montant à $16 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Liberté et Franklin, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 128, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Douane sur 114 pieds de profondeur.

MAUBAURET FRANCOIS—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Robertson et Villeré, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 104, le dit lot No. 8 mesure 29 pieds de face à la rue St. Louis sur 105 pieds de profondeur.

MEILLEUR MICHEL—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 340, le dit lot No. 18 mesure 62 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 163 pieds de profondeur.

MENDOUCES, JAMES A.—Taxe de 1880, montant à $10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Dauphine et Bourgogne, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 67, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 70 pieds de profondeur.

MERTZ VEUVE, ET ALS.—Taxe de 1880, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rue Villeré, Marais, St. Louis et Toulouse, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 164, le dit lot No. 4 mesure 20 pieds de face à la rue Villeré sur 51 pieds de profondeur.

MEYER, VEUVE—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Orléans, Prieur et Johnson, désigné comme lot No. 4 A de l'ilet No. 252, le dit lot No. 4 A mesure 33 pieds de face à la rue St. Pierre sur 57 pieds de profondeur.

MEYER, VEUVE—Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Prieur et Johnson, désigné comme lot No. 20 A de l'ilet No. 252, le dit lot No. 20 A mesure 33 pieds de face à la rue Orleans sur 57 pieds de profondeur.

MERLET, EMILE—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 322, le dit lot No. 9 mesure 37 pieds de face à la rue Dumaine sur 175 pieds de profondeur.

MILLAUDON Mme J. H.—Taxe de 1880 montant à $16 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Remparts et Bourgogne, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 96, le dit lot No. 5 mesure 71 pieds de face à la rue Bienville sur 129 pieds de profondeur.

MILLER, JOHN C.—Taxe de 1880, montant à $1 50
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Napoléon, Douane, Alexandre et Canal, désignés comme lots Nos. 15, 16 et 17 de l'ilet No. 579, les dits lots Nos. 15, 16 et 17 forment l'encoignure des rues Napoléon et Douane et mesurent 94 pieds de face à la rue Napoleon sur 214 pieds de profondeur.

MILLER, JOHN L.—Taxe de 1880, montant à 35c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Virginie, Helena et Canal, désignés comme 3 lots de l'ilet No. 629, les dits 3 lots mesurent 90 pieds de face à la rue Douane sur 100 pieds de profondeur.

MARMICHE, K. J.—Taxe de 1880, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Chartres, Quartier et Hopital, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 18, le dit lot No. 2 mesure 60 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

MACARTHY, D. B.—Taxe de 1880, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Dumaine et St. Philippe, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 197; le dit lot No. 12 mesure 20 pieds de face à la rue Robertson sur 63 pieds de profondeur.

MACARTY, D. B.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 237, le dit lot No. 2 mesure 60 pieds de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur.

MACARTY, D. B.—Taxe de 1880, montant à $4 80
Deux certaines portions de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Orléans, Ste. Anne et White désignées comme 2 portions de l'ilet No. 457, une des portions forme l'encoignure des rues Broad et Orléans et l'autre portion forme l'encoignure des rues Broad et Ste. Anne, et mesurent, ensemble 173 pieds de face à la rue Broad sur 217 pieds de profondeur.

MACARTY, D. B.—Taxe de 1880, montant à $10 20
Quatorze certains lots et une portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Septième, Live Oak et Bellechasse, désignés comme 14 lots et une portion de l'ilet No. 350, les dits 14 lots et la dite portion mesurent 74 pieds de face à la rue Broad sur 114 pieds de profondeur.

MAUBERRET, GUSTAVE—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Orleans, Tonti et Rocheblave, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 311, le dit lot No. 3 mesurant 60 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 81 pieds de profondeur.

MAUBERRET, GUS.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne Orleans, Tonti et Rocheblave, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 311, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 81 pieds de profondeur.

MACK, JNO., et R. C. WHITE—Taxe de 1880, montant à 90c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Gayoso, Salcedo et Bellechasse désignée comme une portion de l'ilet No. 407 (triangle).

MACK, JNO., et R. C. WHITE—Taxe de 1880, montant à $3 60
Dix certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Lopez, Salcedo et Bellechasse, désigné comme 10 lots de l'ilet No. 413.

MAILLOT, Mme A.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain petit triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par le Chemin de la Metairie, les rues Antoine et St. Louis désigné comme un petit triangle de l'ilet No 603.

MARTIN, VEUVE P.—Taxe de 1880, montant à $4 20
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Marais, Liberté, Ursulines et St. Philippe, désignée comme partie du lot No. 10 de l'ilet No. 146 la dite partie du lot No. 10 mesure 34 pieds de face à la rue Marais sur 90 pieds de profondeur.

MACIAS VEUVE E. P.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Jean, Washington, White et Dupre désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 379, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds [illegible] pouces de face à la rue St. Jean sur 12? pieds de profondeur.

MERCIER, DR. ARMAND—Taxe de 1880, montant à $24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Bourbon et Dauphine, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No. 6?, le dit lot No. 29 mesure 28 pieds de face à la rue Douane sur 60 pieds de profondeur.

MALNE LUCIEN—Taxe de 1880, montant à $2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Bienville et Conti, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 2?4, le dit lot No. 20 mesure 25 pieds de face à la rue Derbigny sur 12? pieds de profondeur.

MAUBERET, AMEDEE—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Johnson, Galvez et Conti, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 25?, le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues St. Louis et Johnson, et mesure 28 pieds de face à la rue St. Louis sur 53 pieds de profondeur.

MARTHE, CATHERINE et SOPHIA—Taxe de 1880, montant à $3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Rocheblave, Broad et Dorgenois, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 335, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds de profondeur.

MASSICOT, JULES A.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, White, Dupré et le Canal Carondelet, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 366, le dit lot No. 18 forme l'encoignure des rues Conti et White et mesure 31 pieds de face à la rue Conti sur 115 pieds de profondeur.

MARCUSEY, VEUVE JOSEPH—Taxe de 1880, montant à $5 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, les rues Conti, Salcedo et Gayoso, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 400, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à l'avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur.

MOORE, V've M. et C. RIBEL—Taxe de 1880, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Ursulines, Robertson et Villeré, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 17?, le dit lot No. 23 mesure 38 pieds de face à la rue St. Philippe sur 90 pieds de profondeur.

MORANT, CHAS.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Ursulines et le chemin du Bayou, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 199, le dit lot No. 6 mesure 18 pieds de face à la rue Robertson sur 100 pieds de profondeur.

MOORE, SUCCESSION de W.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Hopital, Dorgenois et Quartier, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 319, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Rocheblave et Hopital et mesure 20 pieds de face à la rue Rocheblave sur 100 pieds de profondeur.

MICHEL, Suc. MICHELON—Taxe de 1880, montant à $4 65
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Rendon, avenue Hagan et la rue Orléans, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 445, les dits lots Nos. 7, 8, 9 et 10 forment l'encoignure des rues Ste. Anne et Rendon et mesurent 123 pieds de face à la rue Ste. Anne, sur 92 pieds de profondeur.

MICHEL, Mme MICHELON—Taxe de 1880, montant à 80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Rendon, avenue Hagan et la rue Orléans, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 445, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 92 pieds de profondeur.

MONSABERT, ANNE J. C.—Taxe de 1880, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Live Oak, White et Septième désignés comme lot No. 8 de l'ilet No. 352, le dit lot No. 8 mesure 100 pieds de face à la rue Ursulines, sur 188 pieds de profondeur.